

Institut national de la statistique
et de la démographie (INSD)



Profil de pauvreté de la région du Plateau Central

Octobre 2023

Ministère de l'économie, des
finances et de la prospective

Secrétariat général

Institut national de la statistique
et de la démographie

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice



Profil de pauvreté de la région du Plateau Central

Réalisée avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale à travers le Projet d'Harmonisation des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO).

Octobre 2023

AVANT PROPOS

Le Plan national de développement économique et social (PNDES-II) 2021-2025 constitue le référentiel de développement au Burkina Faso. Par ailleurs, le pays s'est engagé à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) dont l'échéance est prévue pour 2030. L'objectif commun de ces engagements nationaux et internationaux est l'amélioration des conditions de vie des populations, en l'occurrence une réduction substantielle de la pauvreté.

Ainsi, le Burkina Faso a besoin de données actualisées, fiables, exhaustives et désagrégées de toutes les unités administratives du pays afin de pouvoir apprécier les progrès réalisés et les défis à relever. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de la décentralisation ont besoin de données statistiques.

Dans le cadre de ses missions, l'INSD a réalisé des enquêtes et recensements auprès des ménages et des entreprises pour suivre et évaluer la mise en œuvre des politiques de développement au Burkina Faso. De ce fait, l'INSD a réalisé plusieurs enquêtes sur les conditions de vie des ménages qui fournissent des indicateurs pour le suivi de la pauvreté. Les rapports sur le profil de pauvreté au niveau national sont régulièrement produits. Cependant, au niveau régional, le besoin en statistiques désagrégées sur les conditions de vie des ménages et surtout sur la pauvreté n'est pas toujours satisfait.

Les directions régionales de l'INSD qui ont pour mission de fournir des statistiques désagrégées au niveau régional, provincial et communal ont donc entrepris des analyses plus fines de la pauvreté à travers l'exploitation des bases de données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) de 2018 et du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019. Le présent document constitue un profil de pauvreté au niveau régional.

Nous espérons que cette publication suscitera davantage chez les acteurs de la vie sociale et économique, en particulier ceux en région, de l'intérêt pour les statistiques. Toutefois, l'INSD dans la quête permanente d'amélioration de ses productions, reste disponible pour prendre en compte les éventuelles critiques et suggestions.

Le Directeur Général

Boureima OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du mérite
de l'Economie et des finances

SIGLES ET ABREVIATIONS

EBCVM	: Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages
EHCVM	: Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
EMC	: Enquête multisectorielle continue
F CFA	Franc de la Communauté financière africaine
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
ODD	: Objectifs de développement durable
PNDES	: Plan national de développement économique et social
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitation

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	i
SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
SOMMAIRE	v
LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES	vii
LISTE DES TABLEAUX	ix
RESUME	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1. CONCEPTS, DEFINITIONS ET DONNEES UTILISEES	3
1.1 Définition de la pauvreté	3
1.1.1 Approche monétaire objective	3
1.1.2 Approche monétaire subjective.....	3
1.1.3 Approche par les besoins de base	3
1.1.4 Approche par les capacités	3
1.1.5 Approche multidimensionnelle.....	3
1.2 Mesure de la pauvreté.....	4
1.2.1 Définition d'indicateurs de bien-être	4
1.3 Choix et estimation d'une ligne de pauvreté	4
1.3.1 Lignes de pauvreté relatives.....	4
1.3.2 Lignes de pauvreté absolues	4
1.4 Choix et estimation de mesures de la pauvreté.....	4
1.4.1 Incidence de la pauvreté (indice en nombre d'habitants)	5
1.4.2 Profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté)	5
1.4.3 Sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré).....	5
1.4.4 Contribution à la pauvreté.....	5
1.4.5 Incidence de la pauvreté alimentaire.....	5
1.4.6 Incidence de l'extrême pauvreté	5
1.5 Mesure de la pauvreté subjective.....	6
1.6 Données utilisées	6
1.7 Mesure de la pauvreté avec la base du 5 ^e RGPH.....	6
CHAPITRE 2. GEOGRAPHIE DE LA PAUVRETE.....	9
2.1 Pauvreté et milieu de résidence	9
2.2 Pauvreté et provinces de résidence	10
2.3 Pauvreté et communes de résidence	11
CHAPITRE 3. DEMOGRAPHIE DE LA PAUVRETE	13
3.1 Pauvreté et taille du ménage.....	13
3.2 Pauvreté et sexe du chef de ménage	13

3.3	Pauvreté et situation matrimoniale du chef de ménage.....	14
3.4	Pauvreté et âge du chef de ménage.....	15
CHAPITRE 4. PAUVRETE ET EDUCATION-----		17
4.1	Pauvreté et statut d’alphabétisation du chef de ménage.....	17
4.2	Pauvreté et niveau d’instruction du chef de ménage.....	17
4.3	Pauvreté et fréquentation scolaire des enfants.....	18
CHAPITRE 5. PAUVRETE ET CADRE DE VIE-----		19
5.1	Pauvreté et promiscuité.....	19
5.2	Pauvreté et qualité du logement.....	19
5.2.1	Pauvreté et types de matériaux définitifs du logement.....	19
5.2.2	Pauvreté et types d’habitation.....	20
5.2.3	Pauvreté et statut d’occupation du logement.....	21
CHAPITRE 6. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES-----		23
6.1	Pauvreté et accès à l’assainissement.....	23
6.1.1	Pauvreté et type d’aisance.....	23
6.1.2	Pauvreté et principal mode d’évacuation des ordures.....	23
6.1.3	Pauvreté et principal mode d’évacuation des eaux usées.....	24
6.2	Pauvreté et accès à l’eau de boisson.....	25
6.3	Pauvreté et principal mode d’éclairage.....	25
6.4	Pauvreté et type d’emploi principal occupé.....	26
CHAPITRE 7. INEGALITES DE NIVEAU DE VIE-----		27
7.1	Part du quintile dans la consommation totale.....	27
7.2	Part du décile dans la consommation totale.....	27
7.3	Indicateurs d’inégalités de la consommation.....	28
CONCLUSION-----		31
BIBLIOGRAPHIE-----		33
ANNEXES-----		xiii

LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

Liste des graphiques

Graphique 1 : Incidence, profondeur et sévérité selon le milieu de résidence	9
Graphique 2 : Contribution des milieux de résidence à la pauvreté	9
Graphique 3 : Consommation par personne (F CFA) selon le milieu de résidence.....	9
Graphique 4 : Incidence, profondeur et sévérité selon les provinces	10
Graphique 5 : Contribution des provinces à la pauvreté	10
Graphique 6 : Consommation moyenne par personne selon les provinces	11

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation de la région des Plateau Central au Burkina Faso.....	2
Carte 2 : Incidence de la pauvreté dans les communes de la région du Plateau Central	11

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Valeurs des percentiles	7
Tableau 2 : Indicateurs de pauvreté selon les communes.....	12
Tableau 3 : Répartition de la population par niveau de vie selon la taille du ménage.....	13
Tableau 4 : Répartition de la population par niveau de vie selon le sexe du chef de ménage.....	14
Tableau 5 : Répartition de la population par niveau de vie selon la situation matrimoniale du chef de ménage ..	14
Tableau 6 : Répartition de la population par niveau de vie selon l'âge du chef de ménage.....	15
Tableau 7 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage	17
Tableau 8 : Répartition de la population par niveau de vie selon le niveau d'instruction du chef de ménage	18
Tableau 9 : Répartition des enfants par niveau de vie selon la fréquentation scolaire.....	18
Tableau 10 : Niveau de vie selon le nombre moyen de personnes par pièce à coucher des ménages	19
Tableau 11 : Répartition de la population par niveau de vie selon les caractéristiques des logements en matériaux définitifs.....	20
Tableau 12 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'habitation	21
Tableau 13 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'occupation du logement	21
Tableau 14 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'aisance	23
Tableau 15 : Répartition de la population par niveau de vie selon le principal mode d'évacuation des ordures ..	24
Tableau 16 : Répartition de la population par niveau de vie selon le principal mode d'évacuation des eaux usées	24
Tableau 17 : Répartition de la population par niveau de vie selon la source d'accès à l'eau de boisson	25
Tableau 18 : Répartition de la population par niveau de vie selon le principal mode d'éclairage	26
Tableau 19 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'emploi principal occupé.....	26
Tableau 20 : Distribution de la consommation totale par quintile	27
Tableau 21 : Part du décile dans la consommation totale	27
Tableau 22 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par milieu de résidence et par province	28
Tableau 23 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par commune	29

RESUME

La mise en œuvre des politiques ciblées de lutte contre la pauvreté nécessite des informations à des niveaux géographiques désagrégés, par exemple au niveau des régions, provinces et communes. C'est ainsi que cette étude est menée avec pour objectif de décrire le profil de pauvreté de la région du Plateau Central en fournissant aux décideurs des analyses plus fines de la pauvreté au niveau régional, provincial et communal. En combinant les données de l'EHCVM 2018 qui disposent d'informations sur la consommation des ménages permettant de construire des indicateurs de bien-être, et des données du 5^e RGPH qui ont l'avantage de l'exhaustivité en termes de couverture de la population, il a été possible de décliner le présent profil de pauvreté. Les résultats principaux se résument comme suit :

Géographie de la pauvreté

Plus du tiers (35,5%) de la population de la région du Plateau Central vivent en dessous du seuil de pauvreté. Dans cette région, la pauvreté est nettement plus élevée en milieu rural (36,5%) qu'en milieu urbain (26,6%) et la province du Kourwéogo est la plus touchée avec plus de la moitié (59,9%) de sa population qui vit en dessous du seuil de pauvreté. Sourgoubila et Boussé sont les communes qui abritent les plus fortes proportions de pauvres dans la région avec plus de sept personnes sur dix qui vivent sous le seuil de la pauvreté dans ces communes.

Démographie de la pauvreté

Dans les ménages de grande taille, on enregistre une proportion élevée des individus à faible niveau de vie alors que les ménages de petite taille regorgent plus les individus à niveau de vie élevé. Ainsi, dans les ménages d'au moins 12 personnes, plus d'une personne sur trois (35,4%) est située dans le premier décile (plus pauvres) pendant que dans les ménages de moins de 5 personnes, la proportion des individus du premier décile est de 0,4%. Dans les ménages dirigés par une femme, plus de 80% des individus ont un niveau de vie acceptable (au-delà du 5^e décile). Par contre, dans les ménages dirigés par des hommes, ce chiffre se situe à moins de 50%.

Pauvreté et éducation

Plus de deux individus sur cinq (42,3%) vivant dans les ménages dont le chef est alphabétisé sont du dixième décile, alors que seulement 4,9% des personnes dont le chef de ménage est non alphabétisé sont dans cette même échelle de niveau de vie. Plus le niveau d'instruction des enfants qui fréquentent augmente, plus ils sont concentrés dans les derniers déciles. Par exemple, le dixième décile enregistre 20,6% des enfants du primaire, 45,0% du post-primaire et 74,8% du secondaire. A l'inverse, le premier décile enregistre 3,3% des enfants du primaire, 0,8% du post-primaire et une proportion quasi-nulle pour ceux du secondaire.

Pauvreté et cadre de vie

Les individus qui vivent dans les ménages en situation de promiscuité sont plus représentés dans les ménages à niveau de vie faible. Par exemple, pour les ménages de moins de trois personnes par pièce, seulement 5,1% des individus sont du premier décile contre près de 18% pour les ménages de plus de cinq personnes par pièce.

En outre, l'analyse montre que dans la région du Plateau Central, les matériaux définitifs sont majoritairement utilisés par des individus nantis. Près d'une personne sur cinq (19,3%) parmi les individus vivant dans des ménages dont le bâtiment est en matériaux définitifs appartient au dernier décile contre 5,2% pour le premier décile.

Pauvreté et caractéristiques socio-économiques

En matière de services sociaux, les populations plus pauvres y ont difficilement accès. En effet, la latrine simple (48,5%) est le lieu d'aisance le plus fréquemment utilisé dans la région du Plateau Central. La proportion des individus vivant dans des ménages où les ordures sont évacuées par ramassage privé (10,9%) et celle des individus vivant dans des ménages où l'évacuation se fait dans les bacs à ordures (9,9%) sont nettement plus élevées dans le dernier décile que les autres. Quel que soit le niveau de vie, la grande majorité (fluctuant entre

73,2% et 80,4%) des individus vivent dans des ménages où l'évacuation des eaux usées se fait dans la rue ou nature. La proportion des individus vivant dans des ménages où la source d'approvisionnement à l'eau de boisson est le forage est quasi-égalitaire dans les déciles deux à neuf et plus faibles dans le premier et le dernier décile. L'énergie réseau (35,5%) est plus utilisée par les individus ayant un niveau de vie élevé comme principale mode d'éclairage.

Inégalités de niveau de vie

Il ressort que la structure des dépenses de consommation par quintile de niveau de vie dans la région du Plateau Central est inégalitaire. Pendant que la consommation totale des individus du premier quintile représente 12,8% de la consommation totale du Plateau Central, celle du dernier quintile vaut 33,2%. Selon le milieu de résidence, la distribution de la consommation est plus égalitaire en milieu rural (GINI=0,18) qu'en milieu urbain (GINI=0,30). Le Oubritenga est la province la moins égalitaire en termes de distribution de la consommation des ménages. Par ailleurs, les communes les moins égalitaires en termes de distribution de niveaux de vie sont les communes de Zorgho, Ziniaré et Boussé. Dans la commune de Zorgho, les 10 % les plus riches ont un niveau de vie au moins 3,10 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres. Ce rapport est de 3,89 dans la commune de Ziniaré et de 3,32 dans la commune de Boussé.

INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi des politiques de lutte contre la pauvreté, le Burkina Faso a initié à travers l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), la réalisation d'une série d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages. Cependant, les produits de ces études notamment les rapports sur le profil de pauvreté sont régulièrement produits au niveau national mais pas à l'échelle régionale. Les directions régionales de l'INSD qui ont pour mission de fournir des statistiques désagrégées au niveau régional et communal, ont entrepris donc des analyses plus fines de la pauvreté à travers l'exploitation des bases de données de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) de 2018 et du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019.

Le présent rapport fait ressortir les indicateurs de pauvreté au niveau de la région du Plateau Central. Il se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données socioéconomiques se rapportant à la région. Il fournit des données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la Société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau régional qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région, que sont les provinces et les communes.

Situé au cœur du pays, la région du Plateau Central est limitée au Nord par les régions du Centre-Nord et du Nord, à l'Est par la région du Centre-Est, à l'Ouest par les régions du Centre-Ouest et du Centre et au Sud par la région du Centre-Sud. Elle couvre une superficie totale de 8 605 km², soit 3,1% du territoire nationale. En 2019, la région du Plateau Central comptait 978 614 habitants selon les résultats du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5^e RGPH). Avec pour chef-lieu Ziniaré, la région du Plateau Central a été créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 Juillet 2001 portant création des régions du Burkina Faso. Elle comprend les provinces du Ganzourgou, du Ouhimbé et du Kourwéogo qui ont respectivement pour chef-lieu Zorgho, Ziniaré et Boussé. Elle compte vingt (20) communes dont trois (03) communes urbaines, 530 villages administratifs et 16 secteurs.

Au plan économique, la région du Plateau Central est essentiellement agricole. En effet, 80% de la population active exercent des activités agro-pastorales qui constituent les principales sources de subsistances et de revenu.

De nombreuses retenues d'eau de la région notamment le barrage de Ziga constituent un potentiel pour le développement d'activités agro-pastorales. Ce potentiel hydraulique a permis la création de l'Agence de l'eau du Nakambé basée à Ziniaré. En dehors de l'agriculture et du commerce, d'autres activités économiques, en l'occurrence l'artisanat et le tourisme, sont présentes dans la région. En effet, la région du Plateau Central renferme plusieurs prestigieux sites touristiques que sont : le site touristique de Laongo avec des sculptures sur granite, le parc animalier de Ziniaré, le musée de l'eau de Loumbila, le musée de la Bendrologie de Manega, le barrage de Ziga, etc.

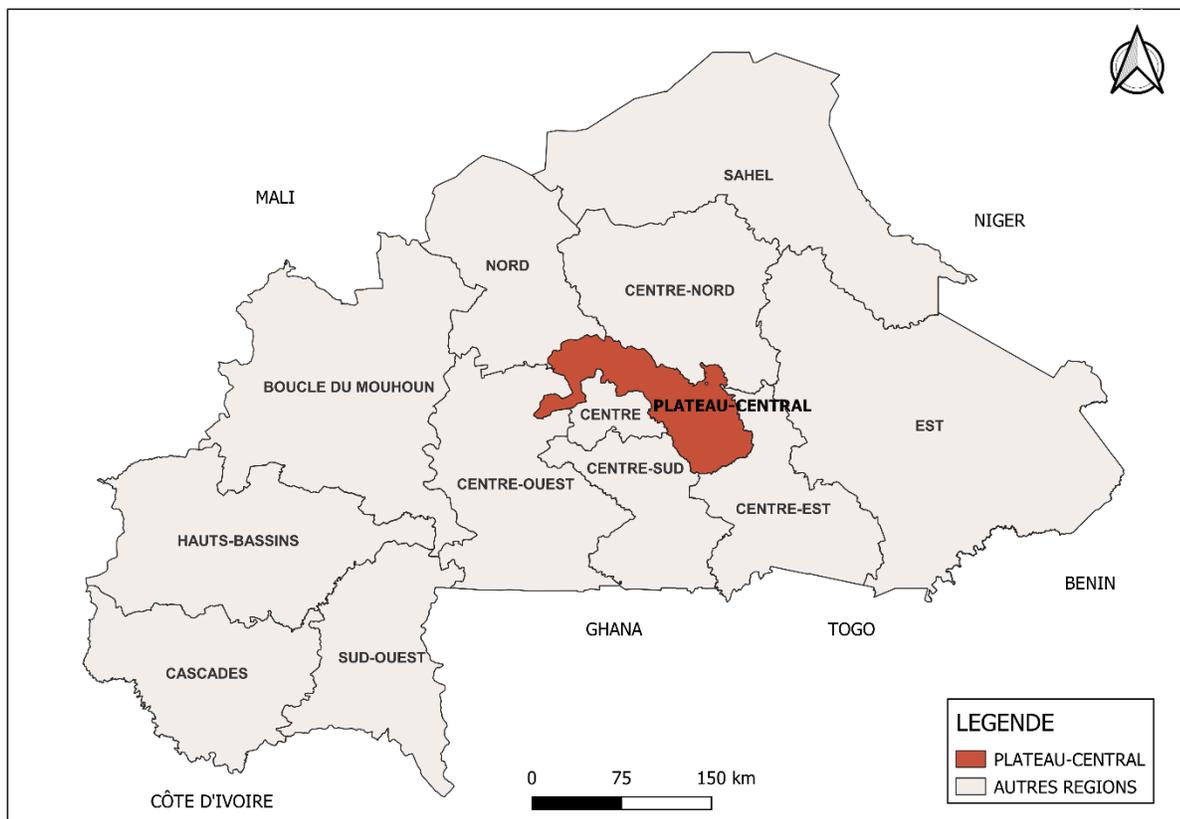
Du fait de sa position centrale et de sa proximité avec la capitale, la région à travers surtout son chef-lieu bénéficie d'une urbanisation rapide avec l'expansion de la capitale. Ainsi il ressort de cette urbanisation la présence d'importantes infrastructures économiques qui constituent un levier pour le développement de la région.

En termes de pauvreté, cette région est parmi le groupe des régions du Burkina Faso le plus affecté en 2003 comparé à 2018. En effet, elle présentait un niveau d'incidence de la pauvreté supérieur au niveau national en 2003 et inférieur au niveau national en 2018 avec respectivement 58,6% et 34,2% (EBCVM, 2003 et EHCVM 2018). Aussi, la contribution de cette région à la pauvreté nationale a significativement diminué entre 2003 (7,6%) et 2018 (3,9%). L'inégalité de pauvreté dans la région mesurée par l'indice de GINI est relativement faible et a peu évolué entre 2014 et 2018 passant de 0,24 à 0,32 (EMC, 2014 et EHCVM 2018).

Le présent document sur le profil de pauvreté de la région du Plateau Central est structuré en sept (07) chapitres comme suit :

- Concepts, définitions et sources de données ;
- Géographie de la pauvreté dans les Hauts Bassins ;
- Démographie de la pauvreté ;
- Pauvreté et éducation ;
- Pauvreté et cadre de vie ;
- Pauvreté et caractéristiques socio-économiques ;
- Inégalités de niveau de vie.

Carte 1 : Localisation de la région des Plateau Central au Burkina Faso



SOURCE: BNDT / IGB

DR-INSD, 2023

CHAPITRE 1. CONCEPTS, DEFINITIONS ET DONNEES UTILISEES

1.1 Définition de la pauvreté

La pauvreté peut se définir comme un manque de bien, le dénuement, l'absence de ce qui est nécessaire. Elle est généralement considérée comme un phénomène multidimensionnel. Elle embrasse la dimension économique et des dimensions non économiques¹ regroupées sous le terme de pauvreté humaine. Si l'on considère la dimension économique de la pauvreté, on distingue de façon fonctionnelle trois formes de pauvreté : la pauvreté monétaire ou « de revenu », la pauvreté des conditions de vie ou « d'existence », et la pauvreté de potentialités ou de « capacités ».

Le concept de la pauvreté est complexe. C'est pourquoi plusieurs approches sont utilisées pour la cerner.

1.1.1 Approche monétaire objective

L'approche monétaire objective s'appuie sur le revenu ou la consommation traduite en valeur monétaire comme mesure du bien-être. C'est l'approche la plus utilisée par les institutions internationales, notamment la Banque Mondiale.

1.1.2 Approche monétaire subjective

L'approche monétaire subjective s'intéresse aux aspects qualitatifs du bien-être et correspond à une évaluation individuelle du niveau de bien-être. Elle se fonde sur le point de vue des individus, leur perception et appréciation de leur situation, de même que sur leurs dépenses de consommation individuelle.

1.1.3 Approche par les besoins de base

L'approche par les besoins de base met en avant l'identification des besoins communs à tous les êtres humains nécessaires pour atteindre une certaine qualité de vie. L'essentiel de ces besoins retenus s'inscrit dans les domaines tels que l'éducation, la santé, l'hygiène, l'assainissement, l'eau potable et l'habitat, nécessaires à la prévention de la maladie, de la sous-alimentation, etc. Une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle ne satisfait pas ses besoins de base par rapport à un certain standard de vie.

1.1.4 Approche par les capacités

L'approche par les capacités fait référence à la privation d'un individu de capacités identifiées comme « capacités de base » sans lesquelles il ne peut pas vivre une vie désirée. La pauvreté peut se définir par rapport aux facteurs (capital social, capital humain, modification dans le patrimoine) qui empêchent les individus ou les ménages de jouir d'un bien-être suffisant.

1.1.5 Approche multidimensionnelle

L'approche multidimensionnelle appréhende la pauvreté comme un ensemble de privation de certains biens et services pour assurer un niveau de vie « normal ». Les pauvres sont les personnes qui ont un nombre de privations récurrentes et fixes.

¹ Il s'agit des dimensions sociale, culturelle, politique et ethnique de la pauvreté.

Le présent rapport s'intéressera à la pauvreté monétaire et aux conditions de vie des ménages.

1.2 Mesure de la pauvreté

1.2.1 Définition d'indicateurs de bien-être

1.2.1.1 Indicateurs monétaires de la pauvreté

L'évaluation de la pauvreté à l'aide de mesures monétaires nécessite parfois de recourir soit à la consommation soit au revenu comme indicateur de bien-être. Lorsque l'enquête auprès des ménages fournit des données de consommation suffisamment détaillées, il est préférable d'utiliser celle-ci comme indicateur de la pauvreté.

1.2.1.2 Indicateurs non monétaires de la pauvreté

L'application des outils de mesure de la pauvreté aux indicateurs non monétaires passe par la possibilité de comparer la valeur de l'indicateur non monétaire d'une personne ou d'un ménage à un seuil, ou « ligne de pauvreté », en dessous de laquelle on considère que la personne ou le ménage n'est pas en mesure de couvrir ses besoins fondamentaux.

1.3 Choix et estimation d'une ligne de pauvreté

Dès qu'une mesure regroupant le revenu et la consommation ou une mesure de type non monétaire a été définie au niveau des ménages ou des personnes, l'étape suivante consiste à définir une ou plusieurs lignes de pauvreté. Les lignes de pauvreté sont des points limites qui séparent les pauvres des non-pauvres. Elles peuvent être de nature monétaire (par exemple, un certain niveau de consommation) ou non monétaire (par exemple, un certain niveau d'éducation). L'utilisation de plusieurs lignes permet de distinguer différents niveaux de pauvreté. Il existe principalement deux types de lignes de pauvreté : relatives et absolues.

1.3.1 Lignes de pauvreté relatives

La pauvreté relative s'établit par comparaison avec le niveau de vie moyen du pays dans lequel on se trouve. On détermine d'abord le revenu médian ou la consommation médiane, valeur qui partage la population en deux parties égales. La pauvreté se définit alors par rapport à une proportion de cette valeur médiane.

1.3.2 Lignes de pauvreté absolues

Elles sont associées à certaines normes absolues sur les éléments dont les ménages doivent disposer pour couvrir leurs besoins fondamentaux. En ce qui concerne les mesures monétaires, ces lignes de pauvreté absolues sont souvent fondées sur des estimations du coût des denrées alimentaires de base, à savoir le coût d'un panier de produits nutritionnels considéré comme un minimum pour assurer le maintien en bonne santé d'une famille type, auquel s'ajoute une certaine provision pour la couverture des besoins non alimentaires. Étant donné que de larges proportions des populations habitant dans les pays en développement survivent avec le strict minimum ou moins encore, le choix d'une ligne de pauvreté absolue plutôt que relative s'avère souvent plus indiqué.

1.4 Choix et estimation de mesures de la pauvreté

La mesure de la pauvreté est une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et la ligne de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé.

Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures ci-dessous décrites sont les plus couramment utilisées.

1.4.1 Incidence de la pauvreté (indice en nombre d'habitants)

Elle mesure la proportion de la population qui vit en état de pauvreté, celle pour laquelle la consommation est inférieure à la ligne de pauvreté.

1.4.2 Profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté)

Cette mesure indique la distance à laquelle les ménages se trouvent de la ligne de pauvreté. Elle enregistre le déficit collectif moyen de revenu ou de consommation par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population. La profondeur de la pauvreté est obtenue en faisant la somme de tous les déficits des individus en situation de pauvreté (en supposant un déficit de zéro pour les non pauvres) et en divisant le résultat par le total de la population. En d'autres termes, elle permet d'évaluer le total des ressources nécessaires pour amener l'ensemble de la population pauvre au niveau de la ligne de pauvreté (total divisé par le nombre d'individus de la population considérée).

1.4.3 Sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré)

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté. En ce qui concerne la mesure de l'écart de pauvreté, les indicateurs non monétaires sont soumis à certaines limites.

1.4.4 Contribution à la pauvreté

La contribution à la pauvreté renvoie à la part des pauvres de chaque sous-groupe dans la population totale de pauvres. Par exemple, la contribution à la pauvreté d'une province donnée est la proportion des pauvres de cette province dans l'ensemble des pauvres de la région. La somme des contributions de tous les sous-groupes est de 100% et pour chaque sous-groupe la contribution est une valeur comprise entre 0 et 100%.

1.4.5 Incidence de la pauvreté alimentaire

L'incidence de la pauvreté alimentaire mesure la proportion de la population dont le montant alloué à la consommation alimentaire est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'incidence de la pauvreté alimentaire est un chiffre compris entre 0 et 1 et est généralement exprimée en pourcentage.

1.4.6 Incidence de l'extrême pauvreté

L'incidence de l'extrême pauvreté mesure la proportion de la population dont le montant alloué à la consommation alimentaire et non alimentaire est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire. Autrement dit, un individu est en situation d'extrême pauvreté si en consacrant l'ensemble de son revenu à la consommation alimentaire, il demeure en dessous du seuil alimentaire. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'incidence d'extrême pauvreté est un chiffre compris entre 0 et 1 et est généralement exprimée en pourcentage.

1.5 Mesure de la pauvreté subjective

La mesure de la pauvreté subjective repose sur les enquêtes d'opinion. De telles mesures sont fondées sur des questions posées aux ménages à propos de :

- leur situation telle qu'ils la perçoivent, comme « Avez-vous assez pour vivre ? » « Estimez-vous que votre revenu est très bas, plutôt bas, suffisant, plutôt élevé, ou élevé ? »
- une opinion à l'égard des standards minima de revenu et de besoins, telle que « Quel est le montant minimum nécessaire pour permettre de vivre à une famille composée de deux adultes et trois enfants ? » ou « Quel est le minimum nécessaire pour votre famille ? »
- des classements de la pauvreté dans la communauté, tels que « Quels sont les groupes les plus vulnérables du village ? » Sur la base des réponses à ces questions, des lignes de pauvreté peuvent être fixées.

Les réponses au deuxième groupe de questions peuvent fournir une ligne pour les différents types de ménages de référence. En revanche, les réponses au premier groupe de questions peuvent être comparées au revenu réel pour en déduire le niveau de revenu que les ménages jugent suffisant. Ce niveau de revenu peut alors être utilisé comme ligne de pauvreté.

1.6 Données utilisées

Les données utilisées dans le cadre de la présente étude proviennent de deux sources. Il s'agit des données du 5^e RGPH organisé en 2019 et de l'EHCVM en 2018. Cette dernière est une enquête nationale qui produit des statistiques pour le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des populations. Elle contient des informations sur la consommation des ménages qui ont servi à l'approche de mesure de la pauvreté adoptée dans cette étude. Les données du 5^e RGPH sont exhaustives et permettent donc de produire les estimations jusqu'au niveau communal.

Au total, l'étude a porté sur une population de 922 442 habitants répartis sur un effectif de 159 109 ménages de la région du Plateau Central.

1.7 Mesure de la pauvreté avec la base du 5^e RGPH

La mesure de la pauvreté monétaire telle que conçue pour les enquêtes sur les conditions de vie des ménages et de la pauvreté, contenu dans les modules de consommation des ménages ou leurs revenus n'est pas applicable directement avec la base des données du RGPH car le questionnaire du RGPH ne contient pas des modules sur la consommation ou les revenus des ménages. Pour surmonter cet obstacle on combine les données des enquêtes ménages sur les conditions de vie et celles du RGPH afin de générer un niveau de consommation par personne de chaque ménage du RGPH. La méthodologie appliquée est celle proposée par Elbers, Lanjouw et Lanjouw (2002, 2003) et mise à jour en 2022 par Corral et al.

La méthode d'estimation sur petits domaines proposée par Elbers, Lanjouw et Lanjouw (2002, 2003) procède d'une idée relativement simple. Tout d'abord, un modèle de régression de la dépense du ménage par tête est estimé en utilisant les données d'enquête, en limitant l'ensemble des variables explicatives à celles qui sont communes à l'enquête et au recensement. La distribution des variables doit être similaire dans les deux sources de données. Ensuite, les coefficients de ce modèle sont appliqués aux données du recensement pour prédire les dépenses de tous les ménages du recensement. Finalement, la dépense prédite des ménages est utilisée pour construire une série d'indicateurs de bien-être (i.e. incidence, profondeur, sévérité de la pauvreté et inégalité).

La mesure de la pauvreté avec la base de données du 5^e RGPH a été réalisée lors de la cartographie de la pauvreté en 2022. Dans le cadre de cette analyse, la consommation prédite par cette dernière étude a été utilisée pour appréhender le niveau de vie des ménages à travers les percentiles (quintiles et déciles). Pour la région du Plateau Central, la consommation moyenne annuelle par personne s'élève à 244 302 F CFA avec un minimum de 67 181 F CFA et un maximum de 1 570 304 F CFA. En ce qui concerne le niveau de vie, les valeurs des percentiles sont consignées dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Valeurs des percentiles

Valeur du percentile		
Quintile	Q1	169 389,0
	Q2	199 531,4
	Q3	232 022,2
	Q4	287 448,0
Décile	D1	151 307,5
	D2	169 389,0
	D3	185 138,3
	D4	199 531,4
	D5	218 083,2
	D6	232 022,2
	D7	257 684,4
	D8	287 448,0
	D9	353 585,3

CHAPITRE 2. GEOGRAPHIE DE LA PAUVRETE

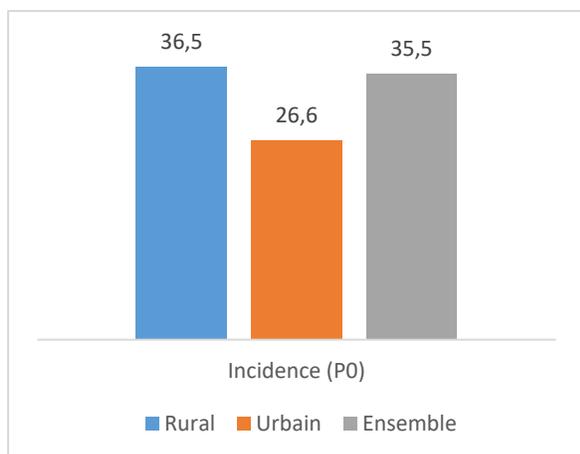
La pauvreté monétaire n'est pas uniformément répartie sur l'espace géographique régional. Il serait donc judicieux d'étudier la distribution spatiale de ce phénomène au niveau des sous-unités géographiques de la région. Dans la suite, une analyse de la pauvreté est proposée par milieu de résidence, province et commune.

2.1 Pauvreté et milieu de résidence

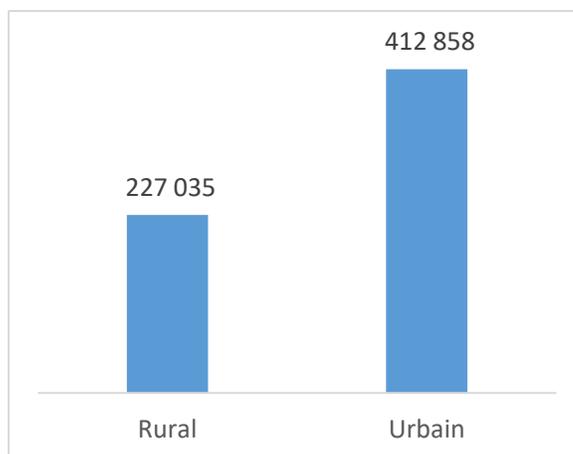
Plus du tiers (35,5%) de la population de la région du Plateau Central vit en dessous du seuil de pauvreté. L'écart moyen de dépense de consommation des pauvres au seuil de pauvreté traduit par la profondeur de la pauvreté est estimé à 9,0%. La pauvreté est nettement moins élevée en milieu urbain (26,6%) qu'en milieu rural (36,5%). En termes de contribution, le milieu rural contribue plus (92,8%) à l'incidence de la pauvreté dans la région que le milieu urbain (7,2%).

La consommation moyenne annuelle par personne est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural soit respectivement 412 858 F CFA et 227 035 F CFA

Graphique 1 : Incidence, profondeur et sévérité selon le milieu de résidence

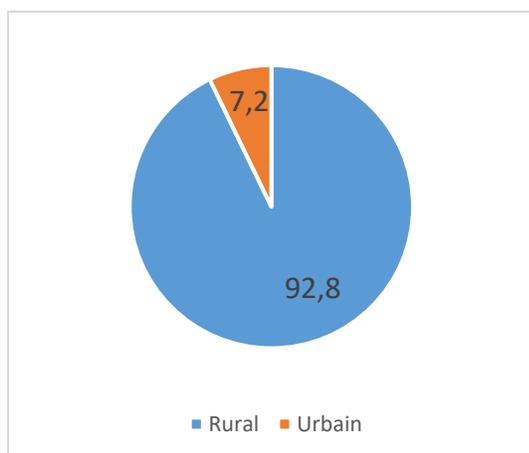


Graphique 3 : Consommation par personne (F CFA) selon le milieu de résidence



Source : Volume-3, 5^e RGPH

Graphique 2 : Contribution des milieux de résidence à la pauvreté



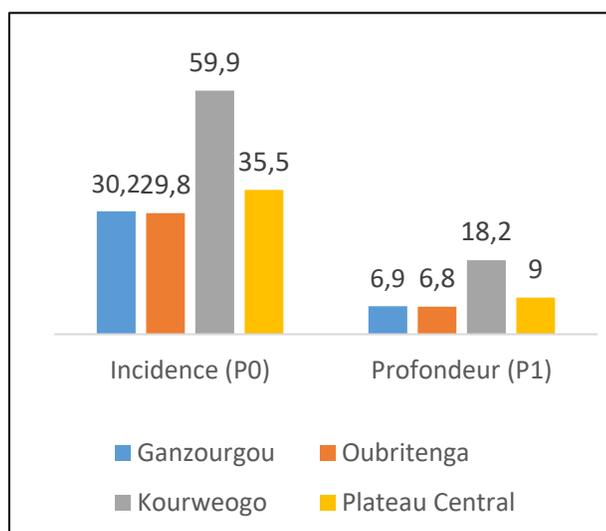
2.2 Pauvreté et provinces de résidence

Au niveau provincial, plus de la moitié (59,9%) de la population du Kourwéogo vit en dessous du seuil de pauvreté tandis que plus du quart (30,2%) de la population du Ganzourgou se trouve dans cette situation. Dans la province du Oubritenga, la proportion des personnes en dessous du seuil de pauvreté est de 29,8%.

En termes de contribution à la pauvreté monétaire au niveau de la région, la province du Ganzourgou contribue à hauteur de 41,9% contre 31,2% et 26,9% respectivement pour les provinces du Kourwéogo et du Oubritenga. La forte contribution de la province du Ganzourgou à la pauvreté de la région s'expliquerait par son poids démographique (près d'une personne sur deux de la population de la région réside dans le Ganzourgou).

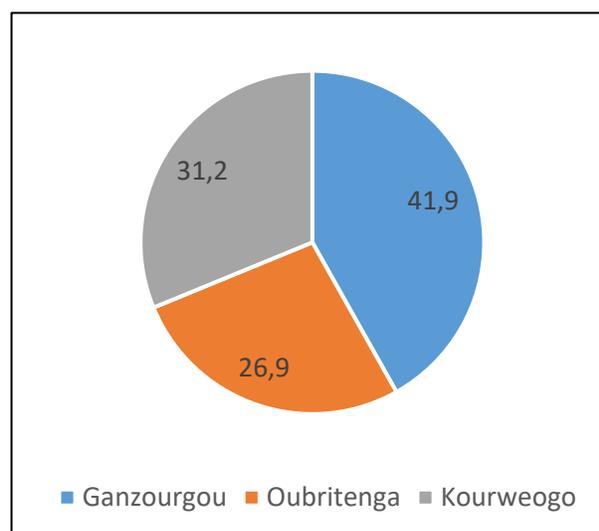
Du point de vue de la profondeur, elle est plus prononcée dans la province du Kourwéogo (18,2%) et moins prononcée dans la province du Oubritenga (6,8%).

Graphique 4 : Incidence, profondeur et sévérité selon les provinces



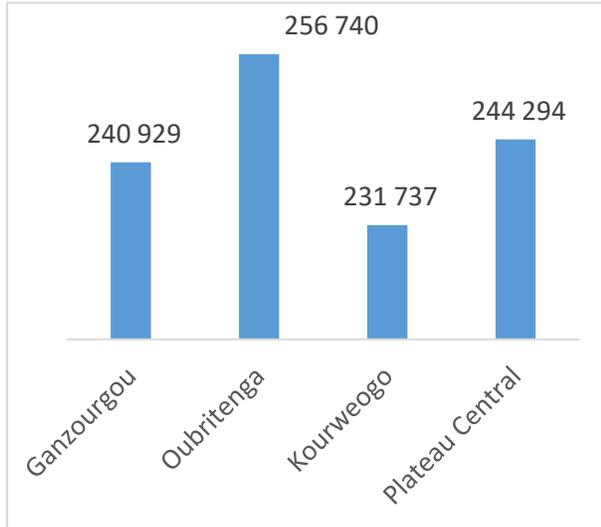
Source : Volume-3, RGPH5

Graphique 5 : Contribution des provinces à la pauvreté



Source : Volume-3, RGPH5

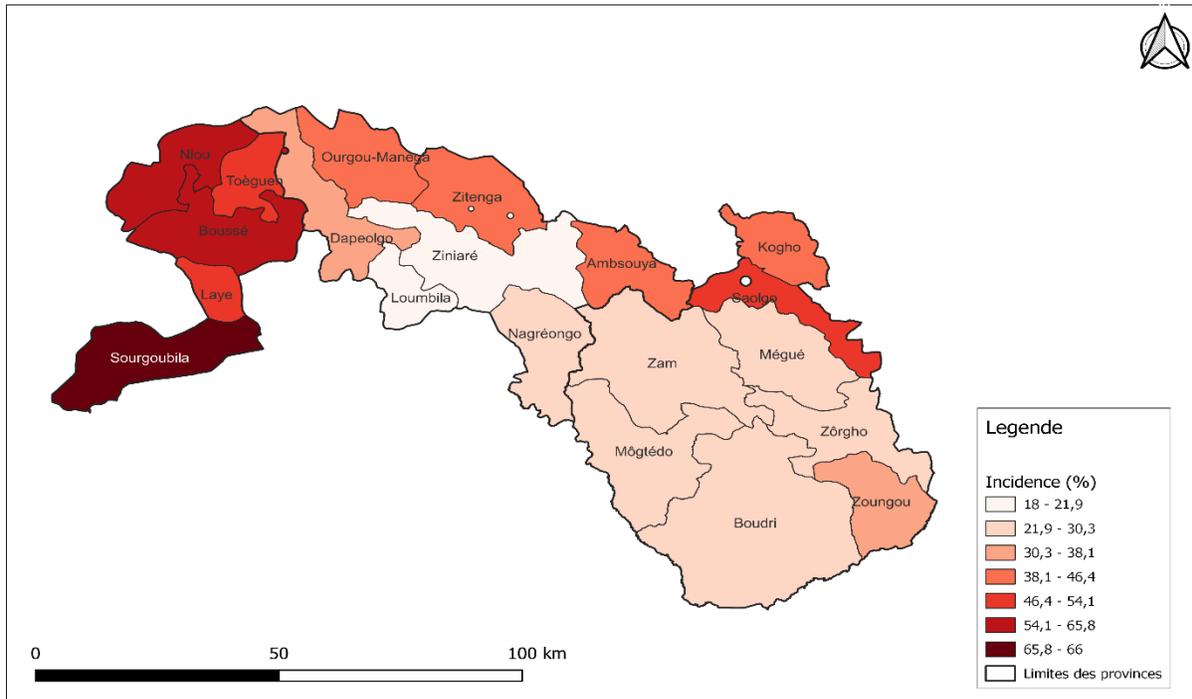
Graphique 6 : Consommation moyenne par personne selon les provinces



2.3 Pauvreté et communes de résidence

Une analyse spatiale de la pauvreté montre que les localités situées plus à l'ouest et le nord de la région sont les plus touchées. Les communes de Ziniaré et de Loumbila sont les communes qui présentent les plus faibles incidences de pauvreté.

Carte 2 : Incidence de la pauvreté dans les communes de la région du Plateau Central



SOURCE: BNDT / IGB

DR-INSD, 2023

L'analyse de la pauvreté montre que sur les vingt (20) communes que compte la région, l'incidence est élevée dans quatre communes où plus de la moitié des populations vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Sourgoubila et Boussé sont les communes qui enregistrent les plus fortes proportions de pauvres dans la région du Plateau Central. En effet, plus d'une personne sur deux de ces communes dépense annuellement moins de 194 629 francs CFA (seuil de pauvreté) en consommation alimentaire, en éducation, en santé, etc.

La commune de Ziniaré présente l'incidence de pauvreté la plus faible de toutes les communes de la région. Les communes de Boussé et Boudry sont les deux communes qui contribuent le plus à la pauvreté de l'ensemble de la région à hauteur de plus de 9% chacune.

En outre, la profondeur de la pauvreté est élevée à Sourgoubila et Niou comparativement aux autres communes.

Tableau 2 : Indicateurs de pauvreté selon les communes

Communes	Incidence P0 (%)	Contribution C0 (%)	Profondeur P1 (%)	Sévérité P2 (%)	Consommation par personne
Province du Ganzourgou					
Boudry	27,2	9,6	5,9	1,3	233 083,4
Kogho	44,8	3,0	11,6	3,0	198 431,9
Meguet	28,0	4,0	6,1	1,3	231 202,8
Mogtedo	26,0	5,5	5,6	1,2	235 630,4
Salogo	51,3	4,5	14,1	3,9	214 846,7
Zam	27,4	4,9	5,9	1,3	212 310,6
Zorgho	26,0	5,7	5,9	1,3	313 912,1
Zoungou	36,4	4,5	8,6	2,0	238 841,2
Province du Ouhimbé					
Absouya	40,3	4,1	10,1	2,5	207 984,9
Dapelogo	33,9	4,4	7,9	1,8	233 218,2
Loumbila	21,3	2,2	4,5	1,0	285 866,6
Nagreongo	27,1	2,8	5,8	1,2	239 794,0
Ourgou-Manega	40,2	2,8	9,7	2,3	213 129,0
Ziniaré	18,9	4,8	3,8	0,8	317 104,2
Zitenga	40,9	5,9	9,9	2,4	219 533,6
Province du Kourwéogo					
Boussé	61,0	10,3	19,0	5,9	272 754,9
Laye	49,9	2,4	13,9	3,9	236 815,8
Niou	58,3	5,9	16,9	4,9	215 395,0
Sourgoubila	66,8	9,4	21,5	6,9	199 782,7
Toéghin	51,5	3,3	13,8	3,7	216 644,1
Ensemble Région	35,5	100,0	9,0	2,3	244 294,4

CHAPITRE 3. DEMOGRAPHIE DE LA PAUVRETE

Les facteurs démographiques influencent généralement les conditions de vie des ménages et la pauvreté. Dans ce chapitre, l'analyse de la pauvreté est faite en fonction de la taille du ménage, le sexe, la situation matrimoniale et l'âge du chef de ménage.

3.1 Pauvreté et taille du ménage

Dans les ménages de grande taille, on retrouve une proportion élevée des individus à niveau de vie faible alors que les ménages de petite taille regorgent plus les individus à niveau de vie élevé. Par exemple, dans les ménages de moins de 5 personnes, 31,8% des personnes sont situées dans le dernier décile de niveau de vie (plus riches) alors que dans les ménages d'au moins 12 personnes, plus d'une personne sur trois est située dans le premier décile (plus pauvres).

Tableau 3 : Répartition de la population par niveau de vie selon la taille du ménage

Niveau de vie	1-4 personnes	5-6 personnes	7-8 personnes	9-11 personnes	12 personnes ou plus
Premier décile	0,4	0,8	5,4	8,6	35,4
Deuxième décile	0,3	5,9	4,0	22,1	22,8
Troisième décile	1,6	3,5	15,8	13,7	16,7
Quatrième décile	2,7	2,4	18,0	17,3	10,3
Cinquième décile	2,3	17,4	12,0	17,2	6,2
Sixième décile	2,1	13,3	20,1	3,5	4,0
Septième décile	14,9	17,0	3,7	10,8	1,5
Huitième décile	19,6	16,6	12,9	1,5	1,3
Neuvième décile	24,2	14,2	3,9	2,7	0,7
Dixième décile	31,8	9,0	4,3	2,4	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2 Pauvreté et sexe du chef de ménage

Le sexe du chef de ménage est une des caractéristiques sociodémographiques prises en compte dans l'analyse de la pauvreté monétaire. Les ménages dirigés par les femmes abritent plus d'individus à niveau de vie élevé que ceux dirigés par les hommes. En effet, dans les ménages dirigés par des femmes, plus de 70% des individus ont un niveau de vie acceptable (au-delà du 5^{ème} décile). Par contre, dans les ménages dirigés par des hommes ce chiffre se situe à moins de 50%.

Tableau 4 : Répartition de la population par niveau de vie selon le sexe du chef de ménage

Niveau de vie	Homme	Femme
Premier décile	10,8	3,2
Deuxième décile	11,5	5,1
Troisième décile	10,4	6,1
Quatrième décile	10,2	5,3
Cinquième décile	11,2	8,5
Sixième décile	8,5	8,7
Septième décile	9,7	10,0
Huitième décile	10,0	15,9
Neuvième décile	8,7	16,6
Dixième décile	8,8	20,8
Total	100,0	100,0

3.3 Pauvreté et situation matrimoniale du chef de ménage

Dans la région du Plateau Central, les ménages dont le chef n'est pas marié sont ceux qui vivent le mieux. En effet, plus de la moitié des individus dont le chef de ménage est célibataire (83,3%), divorcé (77,5%), veuf (65,6%) ou en union libre (74,9%) se situent au-delà du cinquième décile. Par contre, dans les ménages où le chef est marié polygame, 22,4% des individus se retrouvent à un niveau de vie supérieur au cinquième décile. Cet indicateur est de 65,7% chez les mariés monogames.

Tableau 5 : Répartition de la population par niveau de vie selon la situation matrimoniale du chef de ménage

Niveau de vie	Célibataire	Marié monogame	Marié polygame	Divorcé (e)/séparé (e)	Veuf (ve)	Union libre
Premier décile	4,1	3,1	19,9	4,1	4,3	5,8
Deuxième décile	3,2	5,2	18,9	3,0	6,7	3,8
Troisième décile	3,4	7,1	14,4	3,8	7,2	3,0
Quatrième décile	2,5	7,6	13,2	5,7	6,3	4,2
Cinquième décile	3,5	11,2	11,2	6,3	9,8	8,3
Sixième décile	3,3	10,5	6,4	8,6	9,3	6,5
Septième décile	5,2	12,6	6,2	10,6	12,0	8,6
Huitième décile	6,1	15,1	4,5	16,1	16,2	13,7
Neuvième décile	10,6	13,8	3,3	18,2	14,7	15,4
Dixième décile	58,1	13,7	2,0	23,5	13,4	30,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.4 Pauvreté et âge du chef de ménage

Plus de 74% des individus vivant dans les ménages dirigés par des chefs de ménage âgés de moins de 25 ans ou entre 25 et 34 ans ont un niveau de vie supérieur au cinquième décile. Pour les chefs de ménages âgés de 34-44 ans, seulement la moitié (50,2%) des personnes se situent au-dessus du cinquième décile. Cependant, moins de la moitié des personnes vivant dans les ménages dirigés par des chefs âgés de 45 ans ou plus ont un niveau de vie supérieur au cinquième décile.

Tableau 6 : Répartition de la population par niveau de vie selon l'âge du chef de ménage

Niveau de vie	Moins de 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +
Premier décile	1,4	2,6	7,4	13,3	16,3	15,0
Deuxième décile	1,3	4,5	9,8	14,3	15,3	13,5
Troisième décile	2,1	5,1	9,7	12,9	12,8	11,6
Quatrième décile	2,1	5,7	9,9	11,9	12,4	10,8
Cinquième décile	3,0	8,0	12,8	12,3	11,2	11,7
Sixième décile	4,4	8,7	10,1	8,8	7,7	7,7
Septième décile	7,5	12,0	11,2	8,7	7,9	8,9
Huitième décile	14,7	16,8	11,0	7,4	7,3	9,0
Neuvième décile	22,6	17,9	8,9	5,5	5,0	6,7
Dixième décile	40,9	18,7	9,1	5,0	4,1	5,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 4. PAUVRETE ET EDUCATION

L'éducation des membres adultes du ménage est l'un des facteurs le plus discriminant entre pauvres et non-pauvres. L'analyse est faite selon le niveau d'instruction et d'alphabétisation². Il est aussi analysé la fréquentation scolaire des enfants selon le niveau de vie.

4.1 Pauvreté et statut d'alphabétisation du chef de ménage

Une analyse des données montre que l'alphabétisation est associée à un niveau de vie élevé. En effet, un peu plus de deux individus sur cinq (42,3%) dont le chef de ménage est alphabétisé vivent dans des ménages du dixième décile, alors que seulement 4,9% des personnes dont le chef de ménage est non alphabétisé sont dans cette même échelle de niveau de vie.

Tableau 7 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage

Niveau de vie	Non alphabétisé	Alphabétisé
Premier décile	11,5	1,0
Deuxième décile	12,3	1,7
Troisième décile	11,2	2,4
Quatrième décile	10,8	3,3
Cinquième décile	11,9	5,1
Sixième décile	9,1	4,8
Septième décile	9,8	9,7
Huitième décile	10,7	10,1
Neuvième décile	7,9	19,4
Dixième décile	4,9	42,3
Total	100,0	100,0

4.2 Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage

Les chefs de ménages sans niveau d'instruction ont majoritairement des ménages à niveau de vie faible. Par contre, les chefs de ménages instruits ont plus de ménages à niveau de vie élevé. En effet, 11,4% des individus dont le chef de ménage est sans niveau d'instruction sont issus du premier décile. Cependant, parmi les individus dont les chefs de ménages ont un niveau primaire, post-primaire, secondaire ou supérieur, respectivement 20,6%, 45,0%, 74,8% et 85,3% sont issus des ménages à niveau de vie le plus élevé.

² Alphabétisé : La définition adoptée est celle du 5^e RGPH qui ne prend en compte que les critères de « savoir lire » et de « savoir écrire ».

Tableau 8 : Répartition de la population par niveau de vie selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau de vie	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur
Premier décile	11,4	3,3	0,8	0,0	0,0
Deuxième décile	12,2	4,3	1,1	0,2	0,2
Troisième décile	11,1	5,1	2,0	0,6	0,5
Quatrième décile	10,8	5,2	2,1	0,4	0,2
Cinquième décile	11,8	8,4	4,6	1,2	0,5
Sixième décile	9,1	8,1	3,9	1,5	0,5
Septième décile	9,9	12,4	8,1	3,1	0,8
Huitième décile	10,6	13,9	10,6	4,5	2,0
Neuvième décile	8,1	18,8	21,8	13,7	10,0
Dixième décile	4,9	20,6	45,0	74,8	85,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.3 Pauvreté et fréquentation scolaire des enfants

Les enfants (moins de 18 ans) qui fréquentent l'école proviennent plus des ménages à niveau de vie élevé. En effet, au niveau du secondaire, plus de la moitié (51,9%) des élèves appartient au dixième décile contre seulement 3,7% pour le premier décile. On note que seulement 7,6% des enfants scolarisés au post-primaire vivent dans les ménages du premier décile contre 21,1% pour le dixième décile. Concernant la population scolarisée au primaire, on note une répartition quasi égalitaire par niveau de vie

Tableau 9 : Répartition des enfants par niveau de vie selon la fréquentation scolaire

Niveau de vie	Primaire	Post-primaire	Secondaire
Premier décile	9,5	7,6	3,7
Deuxième décile	10,6	8,2	4,1
Troisième décile	10,5	8,4	4,1
Quatrième décile	10,3	8,4	4,3
Cinquième décile	11,9	10,3	5,6
Sixième décile	9,1	7,7	4,8
Septième décile	10,1	8,7	5,2
Huitième décile	10,1	9,1	6,7
Neuvième décile	8,9	10,5	9,6
Dixième décile	9,0	21,1	51,9
Total	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 5. PAUVRETE ET CADRE DE VIE

Le présent chapitre fait une analyse du cadre de vie des ménages sous l'angle du niveau de vie.

5.1 Pauvreté et promiscuité

La promiscuité se réfère au nombre de personnes par pièce à coucher du logement. Lorsque ce nombre dépasse 3, on dit que le ménage vit en situation de promiscuité.

Plus de la moitié (61,7%) des individus qui vivent dans les ménages de moins de trois personnes par pièce se retrouvent dans des ménages à niveau de vie élevé. Par contre, les individus qui vivent dans les ménages en situation de promiscuité sont plus représentés dans les ménages à niveau de vie faible. Par exemple, pour les ménages de moins de trois personnes par pièce, seulement 5,1% des individus sont du premier décile contre près de 18% pour les ménages de plus de cinq personnes par pièce.

Tableau 10 : Niveau de vie selon le nombre moyen de personnes par pièce à coucher des ménages

Niveau de vie	Nombre moyen de personnes par pièce à coucher				
	Moins de trois personnes par pièce	3 personnes par pièce	4 personnes par pièce	5 personnes par pièce	+ de 5 personnes par pièce
Premier décile	5,1	11,8	16,5	14,5	17,7
Deuxième décile	7,3	12,1	15,8	12,3	17,1
Troisième décile	7,5	12,1	9,9	14,1	13,2
Quatrième décile	8,0	9,9	14,7	5,1	13,4
Cinquième décile	10,4	12,7	6,6	11,4	14,0
Sixième décile	7,5	9,7	8,5	13,7	6,9
Septième décile	11,9	7,4	9,8	5,8	9,6
Huitième décile	12,4	10,4	8,4	13,5	3,4
Neuvième décile	12,7	7,9	6,6	6,7	3,7
Dixième décile	17,2	5,9	3,1	2,8	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

5.2 Pauvreté et qualité du logement

5.2.1 Pauvreté et types de matériaux définitifs du logement

Les caractéristiques du logement sont une dimension importante des conditions de vie des ménages. Nous appréhendons la qualité du logement à travers trois variables que sont la nature du mur, du toit et du sol. Nous distinguons deux types de logement : le logement construit avec des matériaux définitifs et le logement fait avec des matériaux non définitifs. Le logement est fait de matériaux définitifs lorsque les murs, la toiture et le sol sont faits avec des matériaux définitifs³.

³ Mûrs en matériaux définitifs (Dur et Semi-dur) ; Toit en matériaux définitifs (Béton, tôle et tuile) ; Sol en matériaux définitifs (carrelage et ciment).

L'analyse montre que dans la région du Plateau Central, les matériaux définitifs sont majoritairement utilisés par des individus nantis. Près d'une personne sur cinq (19,3%) parmi les individus vivant dans des ménages dont le bâtiment est en matériaux définitifs appartient au dernier décile contre 5,2% pour le premier décile. Aussi, parmi les individus issus des ménages dont les murs, les toits ou les sols sont au moins en matériaux définitifs, au moins 11% d'entre eux appartiennent au dixième décile de niveau de vie contre moins de 10% dans le premier décile.

Tableau 11 : Répartition de la population par niveau de vie selon les caractéristiques des logements en matériaux définitifs

Niveau de vie	Matériaux définitifs			
	Murs en matériaux définitifs	Toit en matériaux définitifs	Sol en matériaux définitifs	Bâtiments en matériaux définitifs
Premier décile	5,8	9,6	8,3	5,2
Deuxième décile	6,9	10,2	9,3	6,5
Troisième décile	7,1	9,6	8,9	6,8
Quatrième décile	7,6	9,6	9,2	7,4
Cinquième décile	10,1	10,9	10,8	10,0
Sixième décile	8,6	8,5	8,6	8,6
Septième décile	10,0	9,8	10,0	10,1
Huitième décile	11,7	10,9	11,3	11,9
Neuvième décile	13,8	10,0	11,0	14,3
Dixième décile	18,3	11,0	12,6	19,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

5.2.2 Pauvreté et types d'habitation

Les habitations de type immeuble à appartement et villa regorgent plus de personnes d'un niveau de vie relativement élevé comparativement aux logements de type case et tente qui abritent le plus souvent les pauvres. Par ailleurs, la distribution par niveau de vie des individus qui occupent les habitations de type maison individuelle simple et à plusieurs logements est presque similaire. En effet, les immeubles à appartement et les villas regorgent plus d'individus appartenant au dixième décile, avec respectivement 21,9%, 51,3%. Ces proportions sont de 1,8% et 2,5% respectivement pour les individus vivant dans des cases et tentes pour le même niveau de vie. Aussi, parmi les individus qui habitent les maisons de type individuelle ou à plusieurs logements, presque qu'une personne sur deux est au-delà du cinquième décile avec respectivement 48,7% et 49%.

Tableau 12 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'habitation

Niveau de vie	Type d'habitation						
	Immeuble à appartement	Villa	Maison individuelle simple	Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	Case	Tente	Autres
Premier décile	3,3	2,2	9,9	10,2	14,4	16,9	14,2
Deuxième décile	6,3	2,1	10,6	11,1	17,1	10,3	11,3
Troisième décile	5,7	2,9	9,9	9,4	13,1	8,8	10,6
Quatrième décile	6,3	2,6	9,8	10,0	10,7	10,4	9,9
Cinquième décile	6,5	5,9	11,1	10,3	11,3	15,2	10,3
Sixième décile	7,9	5,0	8,7	7,5	8,7	8,5	8,2
Septième décile	12,6	5,4	9,9	8,6	9,6	12,7	8,9
Huitième décile	10,6	8,8	10,9	9,4	8,1	7,2	10,5
Neuvième décile	19,0	13,7	9,8	8,0	5,2	7,6	9,1
Dixième décile	21,9	51,3	9,4	15,5	1,8	2,5	7,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

5.2.3 Pauvreté et statut d'occupation du logement

Pour le statut d'occupation propriétaire, la proportion la plus importante se trouve au niveau du premier décile. Par contre, les individus habitant les logements en location-vente et en location simple sont plus concentrés dans le dernier décile. Par ailleurs, la répartition par niveau de vie des individus qui sont en situation de logement gratuit est quasi-égalitaire. Par exemple, pour les individus vivants dans des ménages propriétaires, la proportion est de 4,0% pour le dernier décile contre 18,8% pour le premier décile. Ces proportions sont de 31,0% et 62,8% contre 8,9% et 1,8% respectivement pour les individus dont les ménages sont en location-vente et en location simple. Aussi, plus d'une personne sur deux (51,8%) parmi les individus qui sont en situation de logement gratuit sont au-delà du cinquième décile.

Tableau 13 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'occupation du logement

Niveau de vie	Statut d'occupation du logement				
	Propriétaire	Location-vente	Location simple	Hébergement gratuit	Autres
Premier décile	18,8	8,9	1,8	16,8	16,7
Deuxième décile	15,4	6,6	2,4	8,1	15,1
Troisième décile	12,5	7,9	2,4	6,7	10,6
Quatrième décile	11,2	6,8	1,3	7,4	13,3
Cinquième décile	11,0	8,7	2,3	9,1	11,4
Sixième décile	7,4	4,1	3,2	7,0	7,8
Septième décile	7,6	8,9	3,2	8,4	7,5
Huitième décile	6,8	7,4	5,4	8,3	7,3

Niveau de vie	Statut d'occupation du logement				
	Propriétaire	Location-vente	Location simple	Hébergement gratuit	Autres
Neuvième décile	5,4	9,6	15,3	9,6	5,1
Dixième décile	4,0	31,0	62,8	18,5	5,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 6. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

6.1 Pauvreté et accès à l'assainissement

L'accès à l'assainissement est une dimension importante des conditions de vie d'un ménage. Trois aspects de l'assainissement sont analysés sous l'angle du niveau de vie des ménages. Il s'agit de l'utilisation des types d'aisance, de l'évacuation des ordures et de l'évacuation des eaux usées du ménage.

6.1.1 Pauvreté et type d'aisance

La répartition de la population par type d'aisance selon le niveau de vie montre globalement que la latrine simple est le lieu d'aisance le plus fréquemment utilisé dans la région du Plateau Central. Presque la moitié (48,5%) de la population de la région utilise les latrines simples comme lieux d'aisance. La brousse ou nature est le deuxième type d'aisance utilisé par la population. La proportion des individus utilisant la brousse ou nature est de 42,0% dans la région du Plateau Central. La latrine ventilée, la latrine à chasse d'eau et les autres types d'aisance sont faiblement utilisés par la population.

L'analyse selon le niveau de vie indique une répartition de la population par type d'aisance quasi-similaire à ce qui est observé au niveau global pour les sept derniers déciles. Pour le troisième décile, la latrine simple et la brousse ou nature sont utilisées respectivement par 44,5% et 47,0% des individus.

Au niveau des déciles un et deux, les individus utilisent plus fréquemment la brousse ou nature (66,9% pour le premier décile et 61,0% pour le deuxième). La latrine simple et la chasse d'eau sont utilisées par 20,8% et 8,1% contre 28,5% et 7,1% des individus respectivement.

Tableau 14 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'aisance

Niveau de vie	Chasse d'eau	Latrine simple	Latrine ventilée	Brousse/ Nature	Autres	Total
Premier décile	8,1	20,8	2,0	66,9	2,3	100,0
Deuxième décile	7,1	28,5	1,6	61,0	1,8	100,0
Troisième décile	5,2	44,5	1,9	47,0	1,4	100,0
Quatrième décile	3,7	60,1	2,7	32,4	1,0	100,0
Cinquième décile	4,2	58,8	2,7	32,9	1,3	100,0
Sixième décile	4,7	54,3	2,6	36,9	1,4	100,0
Septième décile	3,9	63,6	2,9	28,6	1,1	100,0
Huitième décile	3,2	73,5	3,6	18,6	1,1	100,0
Neuvième décile	3,0	75,4	3,5	17,1	1,1	100,0
Dixième décile	6,8	79,6	5,6	6,8	1,2	100,0
Total	5,4	48,5	2,6	42,0	1,5	100,0

6.1.2 Pauvreté et principal mode d'évacuation des ordures

A l'exception des individus du dixième décile, la répartition de la population par principal mode d'évacuation des ordures des ménages est quasi-identique quel que soit le niveau de vie. De façon générale, les proportions des populations qui appartiennent à des ménages qui évacuent leurs ordures dans des tas d'immondices, et dans la

rue sont proches. La proportion des individus vivant dans des ménages où les ordures sont évacuées par ramassage privé et celle des individus vivant dans des ménages où l'évacuation se fait dans les bacs à ordures sont nettement plus élevées dans le dernier décile que les autres. Ces proportions sont respectivement de 10,9% et 9,9% dans le dixième décile contre moins de 3% et 5% dans les autres (décile 1 à 9).

Tableau 15 : Répartition de la population par niveau de vie selon le principal mode d'évacuation des ordures

Niveau de vie	Ramassage privé	Tas d'immondices	Fosses fumiers	Bac à ordures	Rue	Fossé (fosses/caniveaux)	Autres	Total
Premier décile	1,6	30,7	25,9	4,1	32,0	1,3	4,3	100,0
Deuxième décile	1,5	31,8	24,5	3,9	32,7	1,2	4,4	100,0
Troisième décile	1,4	34,5	25,2	3,5	30,3	1,2	3,9	100,0
Quatrième décile	1,4	32,8	28,0	3,3	30,0	1,0	3,4	100,0
Cinquième décile	1,8	33,7	24,7	3,6	30,9	1,2	4,1	100,0
Sixième décile	1,8	33,0	23,1	4,0	33,2	1,0	3,8	100,0
Septième décile	2,0	35,2	23,7	3,9	29,9	1,3	4,0	100,0
Huitième décile	2,6	35,7	23,2	3,8	29,5	1,5	3,6	100,0
Neuvième décile	2,7	35,2	20,7	4,4	31,7	1,4	3,9	100,0
Dixième décile	10,9	32,3	13,4	9,9	28,1	1,3	4,0	100,0
Total	2,2	33,1	24,2	4,1	31,1	1,2	4,0	100,0

6.1.3 Pauvreté et principal mode d'évacuation des eaux usées

Quel que soit le niveau de vie, la majorité des individus vivent dans des ménages où l'évacuation des eaux usées se fait dans la rue ou nature. La proportion des individus qui vivent dans des ménages où l'évacuation des eaux usées se fait dans la rue ou nature fluctue entre 73,2% dans le dixième décile à 80,4% dans le quatrième décile.

La proportion des individus vivant dans des ménages où les eaux usées sont évacuées dans des fosses septiques est un peu plus élevée chez les individus du dixième décile comparativement aux neuf premiers. Cette proportion est de 5,9% dans le dixième décile contre moins de 3% dans les autres (décile 1 à 9).

Tableau 16 : Répartition de la population par niveau de vie selon le principal mode d'évacuation des eaux usées

Niveau de vie	Cour	Rue/Nat	Puisard	Caniveaux	Fosse	Autres	Total
Premier décile	11,6	80,2	1,9	0,5	2,5	3,4	100,0
Deuxième décile	13,1	79,3	1,6	0,6	2,8	2,7	100,0
Troisième décile	13,5	79,3	1,2	0,8	2,7	2,5	100,0
Quatrième décile	12,3	80,4	1,4	0,7	3,0	2,3	100,0
Cinquième décile	13,3	79,3	1,2	0,7	2,9	2,5	100,0
Sixième décile	14,0	79,1	1,2	0,8	2,6	2,4	100,0
Septième décile	14,3	78,6	1,0	0,9	2,8	2,4	100,0
Huitième décile	14,1	78,1	1,3	1,2	2,8	2,5	100,0

Niveau de vie	Cour	Rue/Nat	Puisard	Canivea	Fosse	Autres	Total
Neuvième décile	14,4	77,7	1,1	1,3	2,7	2,6	100,0
Dixième décile	15,9	73,2	1,1	1,2	5,9	2,7	100,0
Total	13,2	79,0	1,4	0,8	2,9	2,7	100,0

6.2 Pauvreté et accès à l'eau de boisson

Dans la région du Plateau Central, la majorité des individus s'approvisionne en eau de boisson au niveau des forages et des fontaines publiques. A l'exception du premier et dernier décile, ces deux sources sont utilisées par plus de 80% des individus (décile 2 à 9). Les déciles deux à neuf présentent des proportions allant de 56,2% à 59,7% pour le forage et pour la fontaine publique, ces proportions varient de 28,5% à 33,7%.

Par ailleurs, les puits (32,6%) et les barrages/rivières (4,5%) sont aussi utilisés comme sources d'approvisionnement en eau de boisson par les individus du premier décile de niveau de vie. Moins de 1% de individus les plus pauvre ont accès au robinet compteur intérieur.

Concernant les individus du dixième décile, ils ont plus accès à l'eau de boisson par le forage (33,3% d'entre eux), la fontaine publique (32,1%) et le robinet compteur intérieur (26,5%).

Tableau 17 : Répartition de la population par niveau de vie selon la source d'accès à l'eau de boisson

Niveau de vie	Barrage /rivière/ cours d'eau /lac	Puits	Forage	Fontaine publique	Robinet compteur intérieur	Autres	Total
Premier décile	4,5	32,6	40,6	21,1	0,5	0,7	100,0
Deuxième décile	1,3	12,8	56,7	28,5	0,3	0,3	100,0
Troisième décile	1,0	10,8	56,2	31,0	0,8	0,3	100,0
Quatrième décile	0,7	9,9	56,7	31,7	0,7	0,3	100,0
Cinquième décile	0,5	6,6	58,4	32,9	1,3	0,4	100,0
Sixième décile	0,5	5,4	59,7	32,0	1,8	0,6	100,0
Septième décile	0,3	6,7	58,4	32,3	2,0	0,4	100,0
Huitième décile	0,3	5,8	57,5	33,5	2,2	0,7	100,0
Neuvième décile	0,2	5,4	56,6	33,7	3,4	0,7	100,0
Dixième décile	0,3	5,5	33,3	32,1	26,5	2,3	100,0
Total	1,4	13,0	53,1	29,6	2,4	0,6	100,0

6.3 Pauvreté et principal mode d'éclairage

L'énergie réseau est plus utilisée par les individus ayant un niveau de vie élevé. Par exemple, près 35% des individus du dixième décile sont issus des ménages qui utilisent l'énergie réseau contre 8,2% pour ceux du neuvième décile et moins de 6% pour les autres classes de niveau de vie. La lampe reste le principal mode d'éclairage pour les individus à faible niveau de vie. Parmi les individus du premier décile, 64,3% vivent dans des ménages où la lampe est le principal mode d'éclairage.

Tableau 18 : Répartition de la population par niveau de vie selon le principal mode d'éclairage

Niveau de vie	Energie réseau	Energie solaire	Lampes	Autres	Total
Premier décile	2,1	31,1	64,3	2,5	100,0
Deuxième décile	2,5	32,6	62,8	2,1	100,0
Troisième décile	2,8	35,7	60,1	1,4	100,0
Quatrième décile	3,0	37,6	57,8	1,6	100,0
Cinquième décile	3,7	38,4	56,5	1,5	100,0
Sixième décile	4,1	38,1	56,4	1,4	100,0
Septième décile	4,6	41,8	52,4	1,2	100,0
Huitième décile	5,4	42,0	51,4	1,2	100,0
Neuvième décile	8,2	48,5	42,4	0,9	100,0
Dixième décile	35,5	40,6	22,8	1,1	100,0
Total	5,1	36,9	56,4	1,7	100,0

6.4 Pauvreté et type d'emploi principal occupé

L'analyse du niveau de vie selon le type d'emploi principal des individus indique que la répartition des indépendants par niveau de vie est plus égalitaire comparativement à celle des salariés et des aides familiales. Aussi, les salariés ont un niveau de vie plus élevé. En effet, 67,2% des salariés ont un niveau de vie correspondant au dixième décile contre 8,2% et 6,2% respectivement pour les indépendants et les aides familiales.

Tableau 19 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'emploi principal occupé

Niveau de vie	Indépendant	Salarié	Aide familiale	Autres	Total
Premier décile	10,6	0,5	9,0	6,9	100,0
Deuxième décile	11,1	1,0	12,3	8,8	100,0
Troisième décile	10,2	1,5	10,5	7,8	100,0
Quatrième décile	10,1	1,3	10,2	6,5	100,0
Cinquième décile	11,6	2,5	10,7	8,4	100,0
Sixième décile	8,8	3,0	8,7	8,2	100,0
Septième décile	10,1	3,8	10,3	9,1	100,0
Huitième décile	10,2	5,9	11,9	9,7	100,0
Neuvième décile	9,2	13,3	10,2	12,8	100,0
Dixième décile	8,2	67,2	6,2	21,9	100,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 7. INEGALITES DE NIVEAU DE VIE

7.1 Part du quintile dans la consommation totale

Le tableau ci-après montre que le volume de la consommation augmente avec le quintile de niveau de vie. La consommation totale des individus du premier quintile s'élève à 28 763,5 millions de F CFA et celle du dernier quintile à 74 800,8 millions de F CFA. Ces montants représentent respectivement 12,6% et 33,2% de la consommation totale de la population du Plateau Central. Les quintiles 2, 3 et 4 représentent respectivement 15,1%, 17,4% et 21,6% de la consommation totale.

Tableau 20 : Distribution de la consommation totale par quintile

Quintiles	Dépenses du quintile (en millions de F CFA)	Pourcentage
Premier quintile	28 764	12,8
Deuxième quintile	33 961	15,1
Troisième quintile	39 114	17,3
Quatrième quintile	48 715	21,6
Cinquième quintile	74 801	33,2
Total	225 355	100,0

7.2 Part du décile dans la consommation totale

La répartition de consommation totale par décile du niveau de vie confirme les résultats de la section précédente. Le volume de la consommation augmente avec le décile de niveau de vie. Le dernier décile, c'est à dire les 10% les plus riches de la population, concentre 20,9% des dépenses de consommation totale des ménages tandis que le premier décile représente 5,6% des dépenses de consommation totale.

Tableau 21 : Part du décile dans la consommation totale

Déciles	Dépenses du décile (millions de F CFA)	Pourcentage
Premier décile	12 529	5,6
Deuxième décile	16 234	7,2
Troisième décile	16 513	7,3
Quatrième décile	17 448	7,8
Cinquième décile	21 242	9,4
Sixième décile	17 872	7,9
Septième décile	22 047	9,8
Huitième décile	26 668	11,8
Neuvième décile	27 703	12,3
Dixième décile	47 098	20,9
Total	225 355	100,0

7.3 Indicateurs d'inégalités de la consommation

L'indice de GINI est un coefficient qui permet de mesurer le degré d'inégalité dans la répartition de la consommation des individus. Il est évalué à 0,22 dans la région du Plateau Central. Cette valeur qui est plus proche de zéro que de un, signifie que les dépenses de consommation sont distribuées de manière assez égale dans la région du Plateau Central. Toutefois, la désagrégation de l'indice de GINI selon le milieu de résidence montre que la distribution de la consommation est plus égalitaire en milieu rural (0,18) qu'en milieu urbain (0,3). Ce constat est confirmé par les indices de Theil (0) et Theil (1).

Le calcul de l'indice au niveau provincial montre également que les dépenses de consommation sont distribuées de manière assez égale dans chacune des provinces de la région (Indice de GINI < 0,3). L'indice varie très peu selon les provinces. Il est de 0,23 dans le Oubritenga, 0,22 dans le Kourwéogo et 0,20 dans le Ganzourgou. Les résultats obtenus avec les indices de Theil (0) et Theil (1) évoluent dans les mêmes sens que ceux de l'indice de GINI.

Si l'indice de Gini indique une distribution assez égale de la consommation de façon globale dans la région, le rapport interdécile, qui met en relation le 1^{er} et le 9^e déciles de la distribution des niveaux de vie, montre qu'il y a tout de même des écarts non négligeables entre les plus riches et les plus pauvres. Ce rapport est de 2,34 pour la région du Plateau Central. Cela signifie que les 10% les plus riches ont un niveau de vie au moins 2,34 fois supérieur à celui des 10% les plus pauvres. Ce rapport est plus élevé en milieu urbain (3,61) lorsque l'indice est désagrégé par milieu de résidence. L'analyse selon les provinces indique que le rapport interdécile est un peu plus élevé dans la province du Oubritenga (2,43 contre 2,36 et 2,24 respectivement pour le Kourwéogo et le Ganzourgou).

Tableau 22 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par milieu de résidence et par province

	GINI	Theil (0)	Theil (1)	q90/10	q90/50
Milieu de résidence					
Urbain	0,30	0,15	0,15	3,61	2,29
Rural	0,18	0,05	0,05	2,17	1,55
Provinces					
GANZOURGOU	0,20	0,07	0,08	2,24	1,57
OUBRITENGA	0,23	0,09	0,10	2,43	1,70
KOURWEOGO	0,22	0,08	0,10	2,36	1,68
Ensemble Région	0,22	0,08	0,09	2,34	1,62

Une vue des indicateurs d'inégalité de la consommation par commune indique que les dépenses de consommation sont distribuées de manière assez égale dans les communes de la région du Plateau Central. L'indice de GINI varie entre 0,16 dans les communes de Kogho, de Ourgou-Manega, de Zitenga et de Toéghin à 0,30 dans celle de Ziniaré. Par ailleurs, les communes les moins égalitaires en termes de distribution de niveaux de vie sont les communes urbaines de la région (Zorgho, Ziniaré et Boussé). Dans la commune de Zorgho, les 10% les plus riches ont un niveau de vie au moins 3,10 fois supérieur à celui des 10% les plus pauvres. Ce rapport est de 3,89 dans la commune de Ziniaré et de 3,32 dans la commune de Boussé.

Tableau 23 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par commune

Communes	GINI	Theil (0)	Theil (1)	q90/10	q90/50
Province du Ganzourgou					
Boudry	0,17	0,05	0,05	2,13	1,48
Kogho	0,16	0,04	0,05	2,00	1,48
Méguet	0,18	0,05	0,05	2,13	1,55
Mogtédou	0,18	0,05	0,05	2,14	1,54
Salogo	0,18	0,05	0,05	2,18	1,58
Zam	0,17	0,05	0,05	2,07	1,46
Zorgho	0,27	0,11	0,13	3,10	2,18
Zoungou	0,17	0,04	0,05	2,09	1,52
Province du Ouhritenga					
Absouya	0,17	0,05	0,05	2,05	1,47
Dapélogo	0,18	0,05	0,06	2,15	1,51
Loumbila	0,19	0,06	0,06	2,34	1,61
Nagréongo	0,17	0,04	0,05	2,01	1,47
Ourgou-Manega	0,16	0,04	0,04	1,95	1,44
Ziniaré	0,30	0,14	0,17	3,89	2,62
Zitenga	0,16	0,04	0,04	1,97	1,43
Province du Kourwéogo					
Boussé	0,28	0,12	0,14	3,32	2,30
Laye	0,20	0,06	0,07	2,36	1,70
Niou	0,17	0,05	0,05	2,09	1,51
Sourgoubila	0,19	0,06	0,06	2,25	1,55
Toéghin	0,16	0,04	0,05	1,90	1,44
Ensemble Région	0,22	0,08	0,09	2,34	1,62

CONCLUSION

L'inexistence des analyses de la pauvreté au niveau des sous unités administratives du Burkina Faso a conduit à la réalisation de ce rapport. Cette étude avait pour objectif de décrire le profil de pauvreté de la région du Plateau Central en fournissant aux décideurs des analyses plus fines de la pauvreté au niveau régional, provincial et communal.

Deux sources de données ont été utilisées. Il s'agit des données du 5^e RGPH organisé en 2019 et celles de l'EHCVM réalisée en 2018. Une estimation sur les petits domaines a été appliquée sur les données de l'EHCVM pour obtenir la consommation des ménages. Cette consommation a été greffée à la base de données du RGPH pour les analyses qui sont essentiellement descriptives.

A l'issue des analyses, les principaux résultats montrent que, tout comme au niveau national, la pauvreté a un visage rural dans la région du Plateau Central. La province du Kourwéogo est la plus touchée en termes d'incidence, bien que ce soit la province du Ganzourgou qui a le plus grand nombre de pauvres compte tenu de son poids démographique dans la région. L'analyse de la pauvreté au niveau communal montre que sur les vingt communes de la région, cinq ont plus de la moitié de leurs populations qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Boussé et Boudry sont les communes qui abritent les plus fortes proportions de pauvres dans la région du Plateau Central.

La pauvreté selon les caractéristiques démographiques fait ressortir quelques résultats importants. Dans les ménages de grande taille, on retrouve une proportion plus élevée des individus les plus pauvres alors que les ménages de petite taille regorgent plus les individus moins pauvres. Aussi, les ménages dirigés par les femmes abritent plus d'individus à niveau de vie élevé que ceux dirigés par les hommes en termes de proportions. Les individus vivant dans les ménages dont le chef est alphabétisé ont plus un niveau de vie élevé alors que ceux dont le chef est non alphabétisé ont plus un niveau de vie faible.

En outre, l'analyse de la pauvreté selon le cadre de vie des populations montre que les matériaux définitifs du logement sont plus utilisés par les nantis. Ces derniers sont nombreux à vivre dans des habitations de type immeuble à appartement et villa.

Ensuite, en matière de services sociaux, les populations les plus pauvres y ont difficilement accès. En effet, la latrine simple est le lieu d'aisance le plus fréquemment utilisé dans la région du Plateau Central. La proportion des individus vivant dans des ménages où les ordures sont évacuées par ramassage et celle des individus vivant dans des ménages où l'évacuation se fait dans les bacs à ordures sont nettement plus élevées dans le dernier décile que les autres. Quel que soit le niveau de vie, la grande majorité des individus vivent dans des ménages où l'évacuation des eaux usées se fait dans la rue ou nature. La proportion des individus vivant dans des ménages où la source d'approvisionnement à l'eau de boisson est le forage est quasi-égalitaire dans les déciles deux à neuf et plus faibles dans le premier et le dernier décile. L'énergie réseau est plus utilisée par les individus ayant un niveau de vie élevé comme principal mode d'éclairage.

En termes d'inégalité, l'indice de GINI montre globalement que la distribution des dépenses de consommation entre les individus est assez égalitaire dans la région du Plateau Central. Toutefois, on observe des variations de cet indice selon le milieu de résidence, la province et la commune. Le milieu urbain est moins égalitaire que le milieu rural. Au niveau provincial, le Oubritenga est la province la moins égalitaire en termes de distribution de dépenses de consommation des ménages. Par ailleurs, les communes urbaines (Zorgho, Ziniaré et Boussé) sont les moins égalitaires en termes de distribution de niveaux de vie.

Au regard des principaux résultats obtenus, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- Prioriser le milieu rural, la province du Kourwéogo et les communes de Sourgoubila et Boussé dans les interventions de lutte contre la pauvreté dans la région ;
- Renforcer les politiques d'accès aux logements décentes envers les populations démunies ;

- Accentuer les programmes d'accès à l'assainissement et à l'hygiène pour les populations pauvres ;

Le niveau de la pauvreté peut baisser en réduisant l'inégalité par une bonne répartition des ressources. Ainsi, au regard des résultats qui présentent une inégalité relativement plus élevée dans les centres urbains, il est recommandé de renforcer les politiques de lutte contre les inégalités dans ces zones.

BIBLIOGRAPHIE

GABRIELA GUBLIN GUERRERO, 2004. Définitions et approches de la pauvreté. En ligne : <http://www.bsi-economics.org/416-definicions-aproches-pauvrete>, consulté le 23 août 2023.

INSD, 2003. Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménage de 2003 (EHCVM-2003)

INSD, 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Synthèse des résultats définitifs. Ouagadougou, Burkina Faso, 133 p.

INSD, 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Volume-3, Mesure et cartographie de la pauvreté. Ouagadougou, Burkina Faso, 374 p.

INSD, 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Monographie de la région du Plateau Central. Ouagadougou, Burkina Faso, 166 p.

INSD, 2022. Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménage de 2018 (EHCVM-2018) : Diagnostic de la pauvreté en 2018. Ouagadougou, Burkina Faso, 97 p.

ANNEXES

Tableau 1 : Pauvreté selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Incidence (P0)	Contribution (C0)	Profondeur (P1)	Consommation par personne
Urbain	36,5	92,8	-	227 035,4
Rural	26,6	7,2	-	412 857,5
Ensemble	35,5	100,0	9,0	244 294,4

Tableau 2 : Pauvreté selon les provinces

Provinces	Incidence (P0)	Contribution (C0)	Profondeur (P1)	Consommation par personne
Ganzourgou	30,2	41,9	6,9	240 929,1
Oubritenga	29,8	26,9	6,8	256 740,4
Kourwéogo	59,9	31,2	18,2	231 737,3
Plateau Central	35,5	100,0	9,0	244 294,4

EQUIPE D'ELABORATION DES PROFILS REGIONAUX DE PAUVRETE

COORDINATION

NOM ET PRENOMS	FONCTION
OUEDRAOGO Boureima	Directeur Général de l'INSD
BERE Bernard	Directeur Général Adjoint de l'INSD
OUEDRAOGO Issaka	Directeur Régional de l'INSD-Hauts Bassins
RAMDE Bakary	Directeur Régional de l'INSD-Est
GANSORE Moctar	Directeur Régional par intérim de l'INSD-Sahel

EQUIPE DE REDACTION DU PROFIL DE PAUVRETE DES HAUTS BASSINS

NOM PRENOM (S)	STRUCTURES
OUEDRAOGO ISSAKA	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
SAWADOGO PAUL	Direction de la Démographie
ZONGO HAIDARA	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
KONCOBO ZAKARIA	Direction des statistiques de condition de vie des ménages
KABORE S. THEODORE	Direction régionale de l'INSD de l'Est
NOMBRE ABDOU	Direction de l'Informatique et du management de l'information statistique
RAMDE BAKARY	Direction régionale de l'INSD de l'Est
GANSORE MOCTAR	Direction régionale de l'INSD du Sahel
COULIBALY IDRISSE	Direction des statistiques de condition de vie des ménages
NABIE DRISSE	Direction régionale de l'INSD de l'Est
LY A. KADRI	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
TOU G. GILDAS	Direction régionale de l'INSD du Sahel
ZERBO YAYA	Direction régionale de l'INSD de l'Est
ZOUNDI K. JEROME	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
BENGALY LABASSE	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
MANLI BOUREIMA	Direction régionale de l'INSD de l'Est

EQUIPE DE REDACTION DES PROFILS DE PAUVRETE DES REGIONS

NUMERO	PROFIL DE PAUVRETE	NOM ET PRENOM	DIRECTIONS
1	BOUCLE DU MOUHOUN	TOU G. Gildas	DR/SHL
		MANLI Boureima	DR/EST
		BENGALY Labasse	DR/HBS
	CASCADES	TOU G. Gildas	DR/SHL
		MANLI Boureima	DR/EST
		BENGALY Labasse	DR/HBS
	SAHEL	TOU G. Gildas	DR/SHL
		MANLI Boureima	DR/EST
		BENGALY Labasse	DR/HBS
2	CENTRE	ZONGO Haïdara	DR/HBS
		ZERBO Yaya	DR/EST
	SUD-OUEST	ZONGO Haïdara	DR/HBS
		ZERBO Yaya	DR/EST
	CENTRE-OUEST	ZONGO Haïdara	DR/HBS
		ZERBO Yaya	DR/EST
3	EST	KABORE Théodore	DR/EST
		LY Abdoul Kadri	DR/HBS
	CENTRE-SUD	KABORE Théodore	DR/EST
		LY Abdoul Kadri	DR/HBS
	CENTRE-EST	KABORE Théodore	DR/EST
		LY Abdoul Kadri	DR/HBS
4	PLATEAU CENTRAL	NABIE Drissa	DR/EST
		ZOUNDI Jérôme	DR/HBS
	CENTRE-NORD	NABIE Drissa	DR/EST
		ZOUNDI Jérôme	DR/HBS
	NORD	NABIE Drissa	DR/EST
		ZOUNDI Jérôme	DR/HBS

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000

01 B.P: 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26

Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf